

**ÉCOLE INTERCOMMUNALE
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
DU PAYS DE MORLAIX**

LE PATIO

PROJET PÉDAGOGIQUE

« L'ÉDUCATION ARTISTIQUE EST
LE PREMIER VECTEUR DE LA
DÉMOCRATISATION CULTURELLE »



SOMMAIRE

P.01 //

1. INTRODUCTION

P.02 //

2. STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Le Conseil pédagogique
- Les départements pédagogiques
- Les chantiers prioritaires

P.03 //

3. ORGANISATION DES ÉTUDES

P.05 //

4. ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

- Sensibilisation et éveil artistique
- Orientation – Parcours découverte
- Cursus
- Organisation par cycles
- Cursus personnalisé
- Evaluation
- Collaborations
- Axes de développement vers les publics cibles du territoire de Morlaix Communauté

P.07 //

5. CONCLUSION

P.08 //

ANNEXES

- Enseignement artistique
- Organigramme des disciplines

1. INTRODUCTION

L'École Intercommunale de Musique, de Danse et d'Arts plastiques du Pays de Morlaix, association créée le 15 novembre 1973, a pour mission de transmettre à un public le plus large possible, sur une Communauté de Communes composée de 26 communes, une formation artistique et culturelle lui permettant d'appréhender la diversité et la richesse des expressions artistiques. À ce titre, elle assure aujourd'hui une véritable mission de service public.



Carte de Morlaix Communauté

Dans le cadre des orientations définies par le projet d'établissement, le projet pédagogique est le reflet des pratiques et compétences de l'École Intercommunale de Musique, de Danse et d'Arts Plastiques du Pays de Morlaix, de son organisation et de ses publics, du déroulement de ses enseignements et de leurs contenus.

Elaboré dans le respect des Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture (2008), et de celui de l'Enseignement Initial de la Danse (2004), il prend en compte les spécificités de la structure liées à ses ressources, son histoire, son environnement, son organisation actuelle et à venir.

Il complète le Projet d'Établissement, le Règlement Intérieur et le Règlement des Études.

Ce projet est validé par l'équipe pédagogique, administrative, le Conseil d'Administration, et le Bureau associatif qui en assurent le suivi, l'évolution et est applicable sur une période de cinq ans.

2. STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Animé par le pôle de direction, il rassemble les responsables de départements et/ou l'ensemble de l'équipe pédagogique. C'est une instance d'échanges, de réflexions, de propositions et de décisions qui permet de veiller sur le bon fonctionnement du déroulement des études, d'adapter l'offre de cours aux rythmes des élèves, de proposer un enseignement éolutif et de qualité ouvert aux nouvelles pratiques pédagogiques.

L'équipe pédagogique et administrative au complet est amenée à se réunir au moins deux fois dans l'année.

LES DÉPARTEMENTS PÉDAGOGIQUES

Les spécialités artistiques enseignées sont structurées en départements pédagogiques.

Leurs missions sont diverses :

- › Conception des cursus et contenus spécifiques ;
- › Suivi et évaluation des élèves : élaboration des « dossiers de suivi des études », des « parcours personnalisés de formation », de l'Accompagnement du Projet des Elèves (APE) ;
- › Proposition de projets spécifiques.

Selon ses spécialités, chaque département peut définir ses principes d'organisation avec l'accord du pôle de direction et veille à coordonner son action en harmonie avec le projet d'établissement. (Extraits du Schéma National d'Orientation Pédagogique)

› **Département Musiques classiques** : chant lyrique, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, guitare, contrebasse, violon, violon-alto, violoncelle, piano, accordéon chromatique. Et **musique ancienne** : flûte à bec, traverso, violon, violoncelle baroque, clavecin, orgue.

› **Département Musiques traditionnelles et du Monde** : Biniou, bombarde, clarinette « treujenn gaol », accordéon diatonique, percussions africaines, cajon, marimba, batucada, voix, nyckelharpa.

› **Département Musiques actuelles & Jazz** : chant, saxophone, clarinette, trompette, guitare classique, guitare folk, guitare électrique, guitare basse, claviers, piano jazz, synthétiseur, batterie.

› **Département Formation de l'interprète (musicien, chanteur, danseur)** : chant, formation musicale, culture et analyse musicale, composition, éveil, initiation.

› **Département Danse et Bien-être corporel** : Danse Modern Jazz, danse contemporaine, danse ragga, atelier chorégraphique, culture chorégraphique, Pilates, Postural Ball®.

› **Département IMS (Intervention en Milieu Scolaire)** : projets semestriels dans les établissements scolaires du territoire.

› **Département Arts Plastiques** : Arts Plastiques, Modelage et Poterie, Aquarelle.

Des temps de formation individuels ou collectifs sont également proposés à l'ensemble de l'équipe afin d'améliorer ou d'étoffer les compétences des professeurs et de garantir un enseignement de qualité auprès des adhérents.

LES CHANTIERS PRIORITAIRES

Suite à ces différentes réunions, il a été acté que des chantiers prioritaires seront menés en 2022- 2023 :

- › Rapprochements pédagogiques avec les autres écoles de musique et de danse du territoire ;
- › Réflexion sur une harmonisation tarifaire entre les écoles du Réseau d'Enseignement Musical Intercommunal (REMI), dans le cadre du Parcours Global d'Etudes (PGE) ;
- › Mise en place d'un orchestre intercommunal entre les écoles du REMI ;
- › Evaluation des pratiques de Formation Musicale, instruments, danses, et innovation dans les pratiques en fonction des instruments et des attendus ;
- › Dynamisation du projet de l'élève par la création ;
- › Renforcement de la pédagogie de groupe ;
- › Renforcement des projets transversaux.

3. ORGANISATION DES ÉTUDES

Les dispositions suivantes sont communes aux deux spécialités Musique et Danse faisant l'objet d'un Règlement des Études.

La période d'ouverture de l'établissement suit le calendrier scolaire de l'académie de Rennes (zone B). Les cours sont dispensés de septembre à fin juin, en dehors des vacances scolaires.

L'organisation et la progression des études sont structurées en cycles d'apprentissage. Chaque cycle possède une cohérence qui lui est propre (cf. Règlement des Études).

Les volumes horaires et la périodicité des fréquences de cours dans chaque cycle sont adaptés aux contenus des études. L'organisation des horaires peut être modifiée d'une année scolaire sur l'autre afin d'optimiser les modes d'acquisition des élèves.

Les acquis s'expriment en termes de compétences et de capacités (techniques) nécessaires à l'expression artistique, individuelle et collective. Le temps passé dans le cycle peut varier afin de s'adapter au rythme de chaque élève.

La formation globale de l'élève concilie différents temps d'apprentissage :

› **Le cycle pluriannuel :** permet à chacun d'acquérir à son rythme un ensemble de compétences - L'année : temps sur lequel s'élaborent les réalisations, les étapes de la progression.

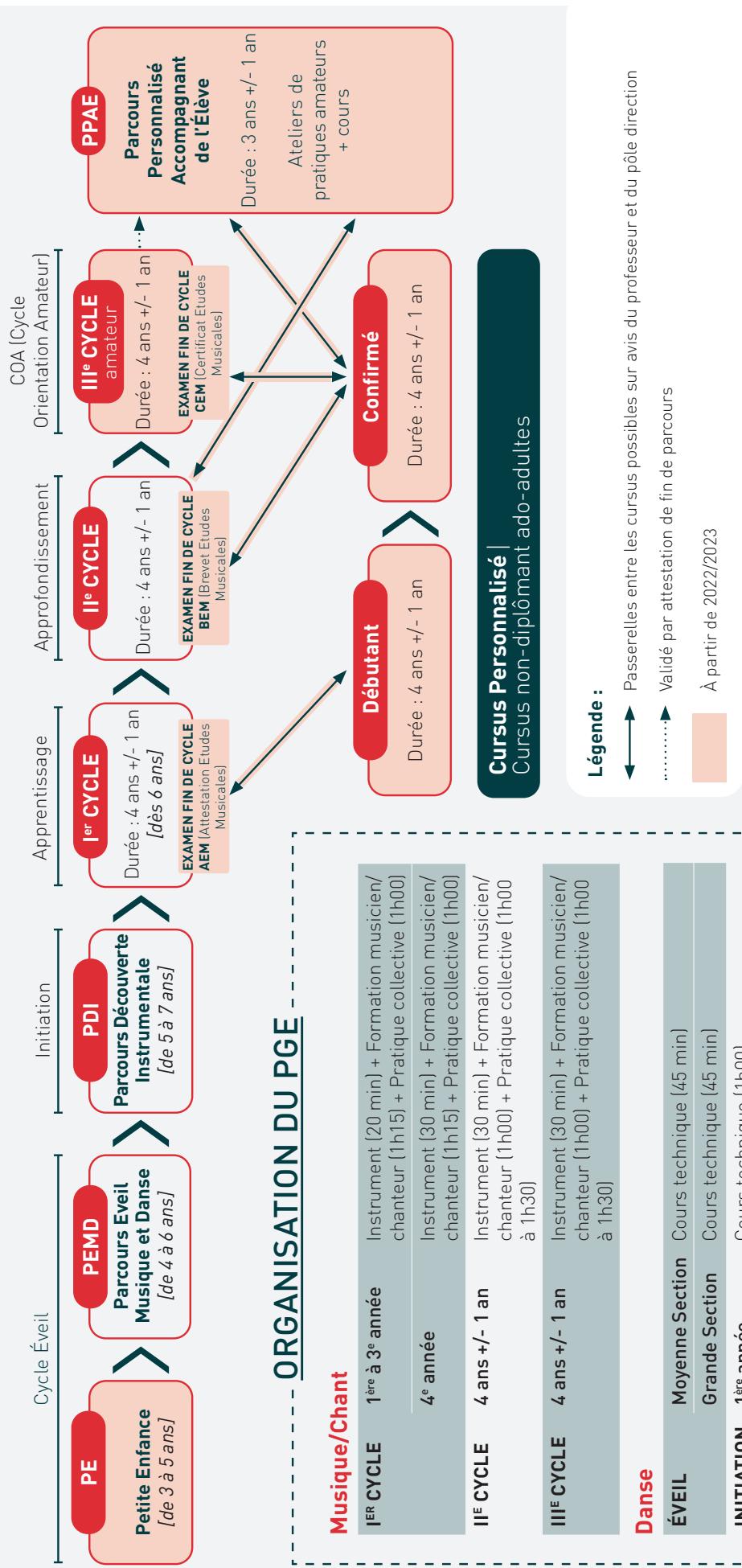
› **Le projet artistique et pédagogique :** permet à l'élève, sur un temps donné, de s'investir dans un travail ou un thème particulier et ainsi d'approfondir ses compétences, d'élargir le champ de sa pratique, de s'ouvrir sur des univers ou esthétiques moins explorés, d'enrichir et de compléter son apprentissage.

› **La fréquentation des concerts et spectacles :** la participation et la fréquentation des concerts et spectacles, organisés par l'école et ses partenaires, est un élément essentiel de la formation de l'élève. Cela lui permet, ainsi qu'à son entourage, d'éveiller son plaisir et sa curiosité, de se familiariser aux codes du spectacle et de développer un jugement critique et éclairé.

Les nombreux projets, constituant la saison de l'école, sont autant d'occasions pour le public, élèves, parents et personnes extérieures, de s'ouvrir à des formes multiples d'expression artistique.

CURSUS PÉDAGOGIQUE | MUSIQUE, CHANT, DANSE

PGE (Parcours Global des Études) | Cursus Diplômant



4. ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Composante essentielle de la formation des citoyens, l'éducation artistique et culturelle doit permettre une véritable démocratisation de l'accès à la culture. En ce sens, l'École Intercommunale de Musique, de Danse et d'Arts plastiques du Pays de Morlaix est l'une des pierres angulaires accompagnant les politiques culturelles et sociales volontaristes du territoire en matière d'éducation artistique et culturelle.

SENSIBILISATION ET ÉVEIL ARTISTIQUE

La mission de sensibilisation et d'éveil doit être pensée pour toucher le plus grand nombre d'enfants en leur permettant d'accéder à une découverte et à une première pratique artistique, essentiellement basée sur un travail sensoriel. En associant les deux esthétiques enseignées à l'école, cette phase de découverte contribue à l'ouverture des perceptions et à la naissance du sens artistique et de la créativité. Il s'agit de permettre à chaque enfant de ressentir et de vivre la musique et la danse par une approche associant le corps, le chant, le rythme et l'écoute.

ORIENTATION – PARCOURS DÉCOUVERTE

En complément des cours d'éveil et d'initiation, il est proposé des parcours de découverte des disciplines enseignées dans l'établissement.

Ce parcours organisé, et la création du « carnet de découverte » [phase 2] qui l'accompagne, est un moment privilégié où chaque enfant a l'occasion d'essayer tous les instruments, d'échanger et de faire connaissance avec les professeurs.

CURSUS

Le cursus d'enseignement repose de manière continue sur une formation aux pratiques artistiques, à la fois collectives et individuelles. Ces pratiques disciplinaires, pour s'accomplir dans toutes leurs dimensions, s'entourent des connaissances culturelles nécessaires.

Le cursus est ainsi composé de trois unités d'enseignement fondamentales, complémentaires et indissociables :

› Formation du chanteur, du musicien, du danseur

Au centre du parcours des études du musicien, cette discipline est avant tout un moment de partage musical que l'on soit dans l'écoute ou dans la pratique. L'aspect collectif et entre les

élèves en est donc le fondement. L'objectif étant de s'approprier un langage commun, que ce soit dans sa compréhension ou son utilisation en toute autonomie ainsi que d'enrichir ses connaissances culturelles.

› Formation technique instrumentale, vocale, chorégraphique

Elle fait l'objet de cours hebdomadaires individuels ou en petits groupes. L'apprentissage vise l'acquisition d'un savoir-faire technique, motivé en permanence par l'interprétation, la création, la découverte et la maîtrise d'un répertoire ouvert aux genres et styles les plus variés possibles.

› Pratiques collectives

La pratique collective constitue à la fois une finalité et un complément à la formation instrumentale/vocale/ chorégraphique et à la formation musicale. Elle permet une mise en pratique, en collectif, des acquisitions des autres matières, dans un contexte social et musical vivant. Discipline irremplaçable quant au développement du sens de l'écoute, la création, la pratique d'ensemble contribue par sa convivialité et la dynamique de groupe à maintenir et accroître la motivation de l'élève.

ORGANISATION PAR CYCLES

Le cursus des études musicales comporte trois phases d'étude, les cycles. Ces cycles se définissent par des objectifs spécifiques et permettent à chacun de progresser à son rythme.

Un cycle est une période généralement pluriannuelle qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation préalablement définis. Ces objectifs de formation concourent à l'acquisition de compétences dont la cohérence est évaluée à l'issue de la période établie.

Nous distinguons :

LE CYCLE D'ÉVEIL est une phase de découverte et d'approche générale sur différents champs musicaux. Ce cycle doit permettre aux élèves de développer leur sensibilité à partir de leurs corps, leurs voix, leurs sensations. Susciter l'envie, leur curiosité pour poursuivre vers un apprentissage vocal ou instrumental spécialisé. Les cours sont dispensés de façon collective.

LE CYCLE D'INITIATION est une phase transitoire d'essai dans une pratique instrumentale, vocale et

chorégraphique. En plus des principes fondamentaux précédemment évoqués dans le Cycle d'Éveil, cette phase doit permettre un traitement plus individualisé des élèves. Pour cela, les cours sont dispensés de façon semi-collective afin d'affiner les perspectives et envies de l'enfant. Tout comme le Cycle d'Éveil, cette phase n'est cependant pas pré-requise pour un élève avant d'entrer dans le cycle 1. Elle permet aux élèves de s'essayer à une pratique instrumentale sans s'engager formellement (une grande partie du parc instrumental est mis à disposition des élèves lors du Parcours Découverte Instrumentale).

Par ailleurs, les élèves suivent les cours de Formation du Musicien, Danseur, Chanteur.

LE 1^{ER} CYCLE pose les bases d'apprentissage d'une pratique artistique et constitue une période d'expérimentation au cours de laquelle l'élève va développer son goût et son appétence pour la musique ou la danse. Il doit permettre à l'élève de découvrir, de façon globale et généraliste, l'univers artistique en constituant les bases d'une pratique collective et individuelle, en donnant les premiers repères d'une culture la plus ouverte possible, en éveillant les sens tout en développant la culture du son.

L'élève acquiert progressivement des savoir-faire et une technique en lien avec un comportement social où l'écoute de l'autre et l'écoute de soi doivent lui permettre de s'épanouir harmonieusement. Pendant son premier cycle, il acquiert également les outils d'une méthode en vue d'une autonomie, afin de former un musicien amateur en devenir.

LE 2^E CYCLE est une période d'approfondissement pendant laquelle l'expérimentation se transforme en connaissances artistiques et musicales. Outre l'appropriation d'un langage artistique et l'acquisition des bases d'une pratique autonome, on veillera à développer l'ouverture culturelle en favorisant la transdisciplinarité et l'approche d'esthétiques diverses.

Un des enjeux de ce cycle est de former des musiciens et des danseurs en vue d'une future ou actuelle pratique autonome et l'émergence d'un projet personnel.

LE 3^E CYCLE est le cycle de spécialisation, de formation à la pratique amateur. Il s'inscrit dans le prolongement des deux précédents cycles et doit permettre à l'élève de développer un projet artistique personnel, d'accéder à une pratique autonome, d'acquérir des connaissances structurées et de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale et de la danse amateur.

CURSUS PERSONNALISÉ

Les attentes des élèves et de leur famille étant diverses et pouvant varier au cours de la scolarité,

des « parcours adaptés et diversifiés » doivent pouvoir être proposés (Cf. Règlement des Etudes).

- Cursus personnalisé
- Cycle pratique instrumentale

Ces parcours constituent une alternative au cursus et sont accessibles au cours du cycle II et cycle III. Dans tous les cas, la validation d'un cycle I complet, constituant le socle des compétences fondamentales, est incontournable.

Ces alternatives permettent une souplesse dans la construction du parcours de formation, respectant le rythme, les motivations et les besoins spécifiques de chacun.

L'implication et l'assiduité de l'élève, notamment dans les projets artistiques et pédagogiques de l'école, revêt le même caractère obligatoire que pour les cours suivis dans un cursus diplômant.

ÉVALUATION

Elle a pour fonction de situer l'élève dans sa progression et de permettre son orientation tout au long de sa scolarité. Elle donne également des points de repère et des informations, suscitant le dialogue avec les familles. Comme la formation, l'évaluation de l'élève est globale. Elle porte sur l'ensemble des disciplines suivies. Elle est réalisée, d'une part par un contrôle continu réalisé par l'équipe pédagogique et d'autre part sous forme d'une évaluation ponctuelle organisée en examens de fin de cycle.

Les élèves sont présentés aux examens en situation de réussite. Les modalités d'évaluation et de suivi des cursus et des parcours personnalisés sont précisées dans le règlement des études.

COLLABORATIONS

Les missions de démocratisation et d'éducation culturelle prennent leurs pleines dimensions dans les actions de partenariats sur le territoire avec :

➤ L'Éducation nationale

L'école intervient dans les 39 écoles publiques et privées des 26 communes à travers des actions menées avec les cycles maternelle et primaire (à partir des classes de Moyenne section de maternelle) par les musiciens intervenants. Des projets semestriels co-construits avec les équipes pédagogiques des établissements, dans le respect des préconisations de l'Education nationale, mais aussi des actions plus ponctuelles faisant appel à d'autres professeurs de l'école (concerts...).

En projet de construction :

- la danse à l'école
- l'orchestre à l'école

Enseignement supérieur : GACO.

› Structures d'enseignement artistique

Avec les différents conservatoires régionaux, départementaux, intercommunaux et écoles municipales et associatives :

- Mise à disposition d'enseignants musiciens, de locaux et d'instruments ;
- Prêt d'instruments, partitions ;
- Participation active dans le cadre du schéma départemental 29 ;
- Nombreux projets de diffusion, d'accueil, d'échanges ;
- Mise en réseau avec les écoles de musique et de danse.

› Scènes et établissements culturels du territoire

- Le Théâtre du Pays de Morlaix
- Le Roudour à Saint-Martin des Champs
- MJC, Sew...
- Bibliothèques
- Librairie Dialogues Morlaix
- Sites du patrimoine et musées (en lien avec les services culturels communaux et paroissiaux)
- ...

AXES DE DÉVELOPPEMENT VERS LES PUBLICS CIBLES DU TERRITOIRE DE MORLAIX COMMUNAUTÉ

› La petite enfance

Extension des propositions d'éveil artistique vers les jeunes enfants (3 - 5 ans) et leurs parents [phase 1]. Vers la toute petite enfance [phase 2].

Avec les services enfance-jeunesse communaux et intercommunaux, les Relais Petite Enfance : co-création de projets dédiés à l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, dans les structures d'accueil collectif.

› Les pratiques des amateurs (ado-adultes)

Partenariats et accueil des musiciens et danseurs du Pays de Morlaix (chorale, ensemble, troupes et projet de diffusion en commun).

› Le grand âge

Les séniors fréquentent l'école pour ses enseignements individuels (musique notamment) et ses pratiques collectives associées (orchestres, chorales, bien-être, etc).

Proposition d'ateliers de découverte et de pratique artistique semestriels, annuels ou d'interventions plus ponctuelles auprès des personnes résidentes des EHPAD (selon les niveaux de dépendance des personnes), autour des thématiques de la voix, le corps en mouvement, etc.

› Les personnes en situation de handicap

L'établissement accueille des personnes en situation de handicap parmi ses publics.

La poursuite des actions déjà engagées au sein de l'établissement pour faciliter leur inclusion reste essentielle. Des adaptations méthodologiques (cursus personnalisé) et pédagogiques tiennent compte des situations, très diverses, des personnes.

Proposition d'ateliers de découverte et de pratique artistique semestriels, annuels ou d'interventions plus ponctuelles auprès des personnes en situation de handicap dans leurs lieux de vie (IME, Hôpital de jour...).

L'élargissement des offres en matière d'éducation artistique et culturelle vers les publics (petite et très petite enfance, le grand-âge, les personnes en situation de handicap) reste conditionné à la formation des personnels de l'établissement et l'octroi de financements spécifiques.

5. CONCLUSION

Aujourd'hui, en raison de mutations profondes que connaissent les collectivités territoriales, la société et le monde de l'éducation, un des enjeux majeurs des structures d'enseignement artistique est de s'adapter à ces changements.

Il conviendra donc, pour notre École Intercommunale de Musique, de Danse et d'Arts plastiques du Pays de Morlaix, de concilier modernité et tradition, plaisir et exigences, sensibilisation et formation, réalisme et développement. Par un soutien et un engagement constant, les élèves, les enseignants affirment la nature de leurs convictions et de leurs missions.

ANNEXES

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Pour la rentrée septembre 2022, les enseignements seraient dispensés au sein de 3 pôles :

SOUS FORME D'ATELIERS	PRATIQUES INDIVIDUELLES	PRATIQUES COLLECTIVES
<ul style="list-style-type: none">› Atelier danse parent/enfant› Éveil musical› Musique et Danse› Parcours Découverte Instrumentale› Percussions africaines› Cajon› Batucada› Éveil instrumental› Chorale› Culture chorégraphique	<ul style="list-style-type: none">› Accordéon chromatique› Accordéon diatonique› Batterie› Biniou› Bombarde› Chant lyrique et actuel› Clarinette› Clarinette « Treujenn gaol »› Contrebasse› Flûte à bec› Flûte irlandaise› Flûte traversière› Guitare basse› Guitare classique› Guitare électrique› Guitare folk› Harpe celtique› Marimba› Nyckelharpa› Orgue› Piano classique et jazz› Saxophone classique et jazz› Synthétiseur› Traverso› Trompette› Violon classique et baroque› Violon-alto› Violoncelle classique et baroque	<ul style="list-style-type: none">› Formation du Musicien, Chanteur, Danseur (formation musicale, culture et analyse musicale, composition, éveil, initiation)› Ensemble guitares cycle I› Ensemble guitares cycle II› Ensemble de musiques actuelles› Ensemble de musique jazz› Ensemble de musique ancienne› Musique de chambre› Orchestre intergénérationnel cycle I› Orchestre intergénérationnel cycle II› En projet : Musique Assistée par Ordinateur (MAO)› Chœur cycle I› Chœur cycle II› Danse Modern Jazz› Danse contemporaine› Danse Ragga› Renforcement musculaire et étirements› Pilates› Postural Ball®› Arts Plastiques› Modelage et Poterie› Aquarelle

ORGANIGRAMME DES DISCIPLINES

DÉPARTEMENT	ENSEIGNEMENTS	PRATIQUES COLLECTIVES
Formation de l'interprète Musicien, Chanteur, Danseur	- Ecriture, composition - Éveil musical - Initiation musique - Culture, histoire et création	- Projets ponctuels
Polyphoniques	- Accompagnement - Accordéon chromatique - Guitare classique - Orgue - Percussions - Piano - Synthétiseur	- Projets ponctuels - Ensembles de classes - Musique de chambre
Cordes	- Contrebasse - Nyckelharpa - Violon - Violon-alto - Violoncelle	- Orchestres - Musique de chambre - Ensembles de classes
Voix	- Chant - Technique vocale - Chorale - Gospel-Chant du monde	- Chœurs - Chorale - Technique vocale
Scolaires	- Interventions en milieu scolaire	- Chant choral, musique et danse à l'école
Vent	- Clarinette - Flûte traversière - Traverso - Flûte à bec - Saxophone - Trompette	- Ensembles de classes - Musique de chambre
Musique traditionnelle	- Bombarde - Binioù - Treujenn gaol - Flûte irlandaise - Harpe celtique - Accordéon diatonique - Culture traditionnelle	- Ensembles musique traditionnelle - Couple - Chant dans la danse - Ateliers musique bretonne - Ensembles de classes
Musiques actuelles	- Guitare basse - Guitare électrique - Guitare folk - Piano jazz - Batterie	- Ensembles musiques actuelles - Ateliers musiques actuelles - Atelier jazz - En projet : Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
Danse et bien-être	- Initiation danse - Contemporain - Modern Jazz - Ragga - Formation musicale danseur - Culture chorégraphique	- Ateliers danse - Danse à l'école - Bien-être : Renforcement musculaire et étirements + Pilates + Postural Ball®
Arts plastiques		- Arts Plastiques - Modelage et Poterie - Aquarelle

LE PATIO

29 bis rue Camille Langevin
29600 Morlaix

☎ 02.98.88.26.95

✉ lepatio.admin@orange.fr

↗ **www.lepatiocia.bzh**